

PAGAIE BLEUE « Mer »

Compétence : Analyser certains phénomènes créant des relations entre les facteurs physiques, la faune, la flore et le patrimoine.

~ Patrimoine ~

- S'approprier le patrimoine maritime en identifiant dans sa pratique des techniques utilisées par d'autres acteurs nautiques (halage, principe de direction, utilisation des éléments)

Zones conchylicoles

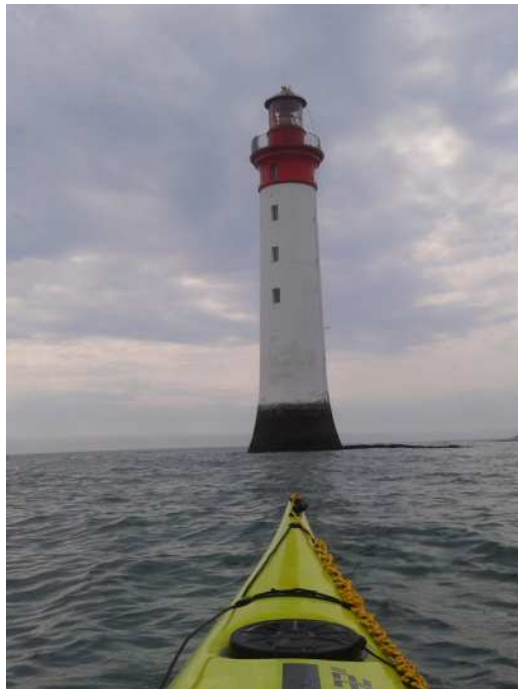
Dans notre région, le littoral atlantique est largement garni de zones de conchyliculture. L'élevage des huîtres (ostréiculture) nécessite de larges étendues réservées à cet effet (parcs à huîtres) tout comme la culture des moules (mytiliculture) qui utilise parfois des pieux enfoncés dans le sol océanique. La plupart de ces sites sont à peine visibles à marée haute et peuvent constituer un danger pour la navigation (risque de heurt).



Bouchots de moule, Baie de l'Aiguillon

Amers, phares, balises

Si la notion de patrimoine en général renvoie souvent à des usages anciens et souvent révolus, le patrimoine maritime allie souvent histoire et un usage toujours d'actualité. Ainsi, nous trouvons dans notre secteur de navigation quelques phares et balises remarquables (le phare du bout du monde à La Rochelle, réplique d'un phare de Patagonie, le phare de Cordouan plus au Sud qui garde l'estuaire de la Gironde...). Tous sont à la fois signes de l'histoire et amers qui guident la navigation. En l'absence de compas, fixer un cap sur un de ces ouvrages constitue à la fois un outil utile pour jauger de sa direction et souvent un objectif motivant pour le cours de la randonnée.



Cap sur le Phare de Chauveau, île de Ré



Le Phare du Bout du Monde, La Rochelle.

Lorsque la marée et les conditions de mer le permettent les kayakistes peuvent passer sous l'ouvrage entre les piliers.

Carrelets



Passage sous les carrelets de l'île Madame

Le littoral charentais est ponctué de ces carrelets typiques. Ces constructions sur pilotis sont reliées à la côte par une passerelle et supportent une cabane de pêcheurs au-dessus de l'eau. Un treuil permet de déposer les filets à l'eau. Le kayakiste peut, à marée haute, s'exercer à passer entre les pieux qui supportent la structure.

Ecluses et chemins de halage

- Peu présentes sur le site de navigation en mer, les écluses sont souvent interdites aux pagayeurs. Elles peuvent constituer un danger pour les embarcations à cause de forts remous générés par les passages d'eau. A La Rochelle, celle du canal de Rompsay (canal de Marans à La Rochelle) est quasiment systématiquement fermée et génère peu de remous lorsqu'on va la voir de plus près. Les portes qui ferment les bassins des chalutiers (et des yachts) du port de La Rochelle permettent de les tenir à flots lorsque la marée est basse. Leur passage est règlementé.
- Dans des sites jouxtant notre zone de navigation habituelle (marais poitevin, marais de Rochefort, fleuves tels que le Curé, la Sèvre Niortaise ou encore la Charente...) les portes et écluses sont nombreuses et ont une importance capitale dans la régulation des entrées d'eau. Des passages ont parfois été aménagés de sorte que le portage des bateaux soit facilité. Dans ce cadre, les chemins de halage qui servaient autrefois à tracter les convois fluviaux à l'aide de chevaux servent parfois à débarquer à tirer le kayak vers une zone plus propice au réembarquement.



Passage d'écluse à Arçais (marais poitevin)

Salines

La culture du sel de l'Atlantique a façonné le paysage local et a laissé parmi les plus anciennes traces d'occupation de la région (dès l'Antiquité, les hommes se sont préoccupés de cette culture). Les salines sont un ensemble de bassins et de canaux permettant les entrées et sorties d'eau de mer afin d'inonder des bassins peu profonds qui sous l'effet combiné du soleil et du vent feront cristalliser le sel en surface. Sur l'île de Ré une partie de ces marais salants est encore en activité. Les sauniers y pratiquent une récolte artisanale non mécanisée. De nombreux marais salants ont été abandonnés ou reconvertis (bassin à huître, réserve naturelle). Ces zones très particulières, jonction entre la terre et la mer sont parfois propices à un autre type de navigation. La flore et la faune y est particulièrement riche et typique, certaines espèces halophiles y étant spécifiquement implantées (salicornes, aneths, obiones, cristes marines...). Rentrer dans ces étiers en kayak alors que l'on arrive de la mer participe à la diversité d'une

randonnée en proposant une pratique basée sur l'observation de l'environnement. L'étroitesse des canaux nécessite parfois des manœuvres complexes ou encore des marche-arrière forcées.



A gauche, navigation dans l'étier du marais du Chay à Angoulins. Les grands kayaks ne peuvent faire demi-tour. A droite, navigation dans le fier d'Ars sur l'île de Ré en bordure de la réserve naturelle du Lileau des Niges, ancienne saline.

Ports et abris

Le patrimoine portuaire de la zone de navigation du KOR est particulièrement riche, à commencer par le vieux port de La Rochelle qui constitue un point de passage habituel lors de courtes navigations. Les fortifications à l'entrée de celui-ci sont célèbres et datent du moyen-âge. D'autres (St Martin en Ré, le fort de la Prée...) ont été érigées au 17^{ème} siècle et constituent également des joyaux de l'architecture militaire et portuaire. Si ces lieux apportent un caractère assez majestueux à la navigation, ils ont été conçus de sorte qu'ils apportent un abri des vents dominants et de la houle. Quelques fois la pause dans un de ces ports magnifiques permet également au pagayeur de se ressourcer avant d'affronter à nouveau les éléments.



A gauche, mise à l'abri dans le port de La Flotte en Ré après un embarquement dans les vagues. A droite, pause dans le fort de la Prée (La Flotte en Ré) un jour de houle, ici l'eau est comme dans un lac

Patrimoine caché

Le kayak est parfois l'unique moyen d'accéder à un patrimoine invisible de tous qui ne se donne à voir qu'au fil de l'eau à bord d'une embarcation légère et silencieuse. C'est le cas de ces canaux qui sillonnent les marais ou du point de vue unique offert sur le fort de la Prée lorsqu'à marée haute on accède à son port. Encore, sous le port de La Rochelle, un système d'arches permet d'accéder à un tunnel qui court tout le long du quai Duperré. Le passage, très étroit n'est pas même accessible à une barque. Le kayakiste, en revanche, peut s'y glisser moyennant des manœuvres subtiles et découvrir cet endroit hors du commun.



Sous le Vieux Port de La Rochelle

Ronan MAREC